

# REMANIEMENT : quel est le devenir d'un Min auprès du Ministère de l'Éducation Nationale

**A** la lecture des déclarations faites dans la presse, le remaniement gouvernemental replaçant le Ministère des Sports en délégation auprès du Ministère de l'Éducation Nationale ne tarit pas d'éloges, c'est le moins qu'on puisse dire : relégation, rétrogradation, déclassement, affaiblissement, absorption, dilution, démantèlement, démembrement, disparition, ...

Le mandat du SNEP FSU a été de défendre un ministère de plein exercice et la mise en œuvre du pôle éducatif et sportif dans une relation interministérielle.

Quelle analyse peut être faite sur le devenir de notre périmètre ministériel dans cette configuration qui n'est pas nouvelle ? Rappelons en effet que le secteur Jeunesse et Sports a déjà été placé sous le format de délégation ou de secrétariat d'État auprès du MEN, du premier Ministre ou du si fameux Ministère du Temps Libre.

## DEUX HYPOTHÈSES PEUVENT ÊTRE ÉMISES :

**Première hypothèse :** Le ministère délégué chargé des Sports garde sa pleine autorité, en rendant compte à son ministère de tutelle des décisions prises sur les orientations de service public, sur la préparation budgétaire et sur les arbitrages de son secteur.

Les différents secrétaires d'État ou ministres délégués qui se sont succédé, selon les alternances gouvernementales, ont pu plus ou moins démontrer que le secteur de la Jeunesse et des Sports nécessitait une action publique bien spécifique portée par ses propres services.

Si la préfiguration structurelle des nouveaux services de la DRAJES effectuée dans le cadre de la réforme OTE a exclu tout dialogue social, le SNEP-FSU milite très fortement dans les instances paritaires et de concertation pour que celles-ci soient associées à la réflexion sur la revue des missions.



**Deuxième hypothèse :** Le ministère de l'Éducation Nationale intègre dans son périmètre décisionnel les orientations Jeunesse et Sports, plaçant le Ministère chargé des Sports dans un périmètre d'application.

Le risque de cette hypothèse est largement évoqué par celles et ceux qui voient dans ce remaniement un futur démembrement ou une future absorption et, in fine, une disparition pure et simple de notre ministère dont il resterait comme dernier vestige, une direction opérationnelle au MEN.

Le démembrement a déjà commencé, avec le transfert des missions emblématiques du Ministère à l'Agence Nationale du Sport (haut niveau & développement des pratiques), sans parler du déploiement de l'Agence au niveau territorial.

Concernant l'absorption et la disparition, si le MEN entendait développer son autorité sur le secteur JS, la mise en œuvre de l'OTE pourrait lui faciliter la tâche puisque les services déconcentrés DRAJES et SDJES vont bientôt intégrer les recrutements et les DSDEN.

Quel que soit le projet politique envisagé sur le devenir du ministère chargé

des Sports, le SNEP-FSU demande de reprendre rapidement le dialogue social que le gouvernement, par la voix de son premier ministre, a mis en priorité pour faire aboutir les plans de relance à venir.

Le SNEP-FSU entend affirmer sa détermination à démontrer qu'**un ministère délégué auprès du Ministère de l'Éducation Nationale peut permettre de porter une politique Jeunesse et Sports plus loin, plus haut, en la rendant plus forte.**

La période de préparation budgétaire sera un acte révélateur du positionnement des ministères, délégué et de tutelle, du secteur Jeunesse et Sports, dans leur volonté à mettre en œuvre une action publique spécifique, hautement éducative, répondant aux besoins des populations et des territoires.

## LE SNEP-FSU ENGAGERA SA CONTRIBUTION AU DIALOGUE SOCIAL SUR LES POINTS SUIVANTS :

- les futures orientations de la politique du Sport en lien avec celle de la Jeunesse
- le positionnement de la direction des sports dans la configuration de la délégation avec le MEN

# Le Ministère des Sports délégué à la Direction Nationale ?

- la mise en œuvre du pôle éducatif et sportif, avec notamment :
  - la revue des missions des services déconcentrés dans le cadre de la réforme OTE avec les DRAJES et les SD-JES, en lien avec les différents acteurs territoriaux du sport,
  - la revue des missions du réseau des établissements en lien avec les nouveaux services déconcentrés et avec l'ANS, notamment pour le transfert des missions de la haute performance et du haut-niveau,
  - les futures missions transversales pouvant être partagées, notamment avec l'Éducation Nationale,
  - la mise en réseau des services déconcentrés et des établissements avec la Direction des sports dans un mode d'administration de projet et de management collaboratif,

- le transfert de gestion des personnels des ministères sociaux au ministère de l'Éducation Nationale,
- le devenir des professeurs de sport exerçant les missions de CTS dont l'arbitrage devrait avoir lieu prochainement à Matignon.

**Le SNEP FSU insistera sur les 2 points pour lesquels les réponses seront déterminantes pour le devenir des services, des établissements, de leurs missions et de leurs agents, toutes catégories confondues :**

- Quel sera le positionnement de la direction des sports par rapport au ministère de tutelle ? Que deviendra le projet porté par le Directeur des Sports et concerté depuis plus d'une année avec les partenaires sociaux sur une mise en réseau dynamique des services, des établissements et des 3 sous-directions autour d'une administration de projet, ciblant la place du sport dans les différentes composantes

de la société, au plus près des besoins de la population et des territoires ? Cela a toute son importance pour la mise en œuvre du pôle éducatif et sportif.

- Malgré la position unanime des organisations syndicales sur le premier scénario proposé par les tiers de confiance, doit-on s'attendre à un revirement radical sur l'arbitrage CTS, avec un Premier Ministre anciennement président de l'ANS et voir poindre au-delà, un retour du sinistre projet de nouvelle gouvernance du sport qui selon le rapport du Comité Action Publique 2022 prévoyait en six lignes la disparition du Ministère des Sports ?

**Quel que soit le scénario qui se mettra en place, le SNEP-FSU continuera à se battre pour un service public du sport et un service public d'éducation ambitieux.**

Dany BARBOZA

